

Mercredi 28 août 2013

Communiqué de presse

**Harlem Désir, Premier secrétaire du Parti socialiste
Jean-Christophe Cambadélis, Secrétaire national à l'Europe et à l'international
Didier Boulaud, Secrétaire national à la défense**

Massacre chimique en Syrie : la communauté internationale à la responsabilité de protéger les civils

Un Conseil de Défense à l'Elysée a analysé aujourd'hui les options pour une réaction internationale et proportionnée à l'usage massif d'armes chimiques commis à Damas le 21 août dernier, alors que toutes les preuves disponibles concordent pour désigner le régime de Bachar Al-Assad comme le commanditaire de ce nouveau crime de guerre en Syrie.

Le Parti socialiste salue la détermination du président de la République à ne pas laisser impuni un crime aussi abject qui viole la Convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques en vigueur depuis 1997, qui complète le Protocole de Genève de 1928. Tolérer de telles exactions jetterait un discrédit durable et lourd de conséquences sur la sécurité internationale et l'interdiction des armes chimiques et biologiques.

Le Parti socialiste note que la décision française de contribuer à l'élaboration d'une riposte internationale appropriée à la gravité des crimes place la France au niveau de ses responsabilités, en particulier la Responsabilité de protéger les civils, définie en 2005 par l'Assemblée générale des Nations Unies. A l'inverse, en utilisant volontairement l'arme chimique, l'Etat syrien a largement piétiné sa Responsabilité de protéger son propre peuple.